

## CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Les Conseils locaux réunis en Congrès annuel le 25 juin 2005 à l'école T.Roméo à Nice ont adopté les motions suivantes (voir annexes):

- Maternelle
- 2nd degré
- Antennes relais
- Construction collège secteur Vence

**Nous vous proposons de faire voter ces motions lors de vos CA et conseils d'école à la rentrée.**

Le congrès départemental a adopté les rapports d'activité et financier

Vote sur le rapport d'activité		Nombre de mandats : 206					
		Pour	%	Contre	%	Abst.	%
Suffrages exprimés	68	46	68%	14	21%	8	12%
Vote sur le rapport financier							
		Pour	%	Contre	%	Abst.	%
Suffrages exprimés	68	55	81%	0	0%	13	19%
Décision 1 : cotisation							
		Pour	%	Contre	%	Abst.	%
Suffrages exprimés	68	65	96%	0	0%	3	4%
Décision 2 : affectation résultat							
		Pour	%	Contre	%	Abst.	%
Suffrages exprimés	68	65	96%	0	0%	3	4%
Décision 3 : exercice calendaire *							
		Pour	%	Contre	%	Abst.	%
Suffrages exprimés	68	65	96%	0	0%	3	4%

\* Passer d'un exercice année scolaire en année civile

## CONTRE UNE CARTE SCOLAIRE ÉLITISTE ET INÉQUITABLE

De nombreuses classes de primaire et maternelle vont fermer alors qu'il y aura peu d'ouvertures : parents et enseignants préparent des actions pour la rentrée.

Pas de vacances à la FCPE qui continue de dénoncer, sans relâche depuis février, les fermetures de classe annoncées pour la rentrée et le manque de transparence dans les choix opérés.

En conséquence, les listes d'attente s'allongent un peu partout. Des parents angoissés multiplient les initiatives pour trouver à tout prix une place pour leur enfant : en école privée, en usant de fausse domiciliation ou par dérogation.

**Miser sur la lassitude des familles ou des pratiques de contournement est totalement cynique.**

**Merci de nous renvoyer l'Enquête maternelle, ci-jointe.**

## RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée prochaine s'annonce très difficile en raison du nombre important de postes supprimés dans le second degré et de l'insuffisance de créations dans le primaire où les effectifs sont en augmentation sensible.

Dans les collèges, c'est la suppression de 122 postes d'enseignants dans les Alpes maritimes et la création de 31 dont 2 en UPI.

Si la prévision de la baisse du nombre d'élèves est évaluée à 2.42%, la dotation départementale dans les collèges baisse de 3.09%.

### AUDIENCE AVEC L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

La FCPE06 reçue en audience le 5.07.05 n'a pas obtenu de réponses positives sur les problèmes qui se posent pour la prochaine rentrée scolaire et en informe le parents par communiqué de presse (ci-joint) ;

**l'inacceptable attente des enfants, des jeunes et de leurs familles.**

## AFFECTATION ET ORIENTATION

La FCPE 06 est intervenue auprès de Mme RAU, inspectrice chargée de l'orientation, sur les nombreuses demandes des familles dont les enfants n'ont pu obtenir l'affectation qu'ils avaient demandée.

Certaines demandes ont été solutionnées, d'autres restent en attente. En particulier les élèves qui ont demandé un B.E.P Electro-technique sont nombreux sur les listes d'attente. Ces jeunes se voient proposer à la place et pour remplir les places vacantes un B.E.P mécanique. Preuve d'une orientation non choisie.

Les interventions de la FCPE ont permis :

- \* De résoudre plusieurs cas
- \* L'ouverture d'une classe de 2nde option ISI-SVT au lycée J. Ferry sur le bassin de Cannes
- \* Reste 17 élèves qui ne sont pas réinscrits en 1ère STG sur le secteur Cannes au lycée Bristol. La FCPE demande l'ouverture d'une classe STG.

## FACE A LA PENURIE ...!

**En raison de la situation alarmante de notre département la FCPE adresse une lettre ouverte au Ministre de l'Éducation Nationale. (lettre jointe).**

### FCPE services :

Tél. : 04 93 88 50 00

Fax : 04 93 87 22 05

E.mail :

fcpe06@wanadoo.fr

### Ouverture du siège :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Permanences d'administrateurs le mardi soir à partir de 19h.

## Quelques avancées ... des conseils locaux

### 1ER DEGRE

#### **NOUVELLE ECOLE A SAINT-ANTOINE GINESTIERE (NICE OUEST) :**

##### **OUVERTURE PREVUE EN SEPTEMBRE 2006**

C'est une longue bataille de plus de 10 ans menée par le conseil local FCPE St Antoine. Avec l'urbanisation à outrance des collines niçoises, et la montée en flèche du prix des terrains, les parents d'élèves ont cumulé réunion sur réunion avec la Ville de Nice pour obtenir cette école dans un quartier en constante progression démographique. Les écoles environnantes déjà confrontées à des effectifs surchargés comptent déjà sur ce petit groupe scolaire dit « Saint-Antoine II » pour éviter l'écueil du préfabriqué à installer en catastrophe dans les cours de récréation. Trois classes de maternelle et cinq classes élémentaires sont prévues au 375 av. de Fabron. Les travaux ont commencé en ce début de ce mois de juillet pour une durée de 14 mois. A suivre, le projet de construction d'une école à Crémat.

### 2ND DEGRE

#### **LYCEE DE DRAP**

Achat du terrain par la Région et les collectivités locales. Le compromis est en cours de signature .

**Nos interventions, actions, pétitions ont permis une issue favorable au dossier.**

Aux dires de Mr Menucci, Vice Président du conseil régional, ce lycée n'accueillera ses premiers lycéens qu'en 2009. Prévu pour accueillir un millier d'élèves, ce lycée pourrait être achevé d'ici 2008. Il désengorgera les lycées **Masséna, Calmette et Apollinaire**. Il faudra compter 12 minutes de transport (par le rail) en partant de la gare de Nice.

**Il faut maintenir la pression**

#### **ECOLE ST PIERRE DE FERIC**

Une nouvelle classe de maternelle ouvrira ses portes dans le groupe scolaire de Saint-Pierre de Féric.

Ce pourrait être une bonne nouvelle sauf que les crédits alloués par la Mairie à la vie scolaire et aux projets pédagogiques sont ridiculement bas : 800 euros pour couvrir les frais scolaires et para-scolaires des 26 élèves inscrits jusqu'à la mi-mars. Soit 30 à 40 euros par enfant pour tenir sur une durée de 7 mois !

#### **ECOLES : OUVREZ LA FENETRE ... MAIS QUE DIRE DES NUISANCES GENEREES PAR LES TRAVAUX DE DOUBLEMENT DE LA VOIE RAPIDE A NICE**

Selon une étude du Réseau Recherche Santé Environnement Intérieur, l'air qu'on respire dans les écoles est généralement très pollué. Le confinement des salles de classe, les hauts taux de dioxyde de carbone entraînent des manifestations allergiques et affectent les résultats scolaires.

Ainsi les tests de lecture seraient améliorés quand le volume d'air est multiplié par deux. Une considération qui devrait intéresser au premier chef les décideurs locaux !!!

A commencer par l'école maternelle de la Lanterne dont les classes et la cour de récréation donnent sur le chantier de la voie Mathis. Du coup les enfants de 3 à 6 ans subissent la pollution atmosphérique, les nuisances sonores, et les dangers liés à la circulation des véhicules de chantier etc.

**Tandis que les parents d'élèves de Ste-Hélène, à force de courriers et de réunions, ont obtenu que des travaux de double vitrage et climatisation soient réalisés ...**

**On ne joue pas avec l'environnement, la protection, la santé et la sécurité de nos enfants !**

### BREVES..

#### **TAUX DE RÉUSSITE RECORD AU BAC GÉNÉRAL 2005 DANS LE 06 :**

- hausse de 3,7% par rapport à 2004
- recul de 2,9% pour le bac technologique
- recul de 5% pour le bac professionnel

Le cru 2005 du baccalauréat général dans les A-M montre un taux de réussite record, avec 86,8 % de candidats reçus, soit 3,7% de plus qu'en 2004. Les mentions ont été particulièrement nombreuses : 5300 dans l'académie de Nice et 60 mentions Très bien de plus. Selon des statistiques provisoires du ministère de l'Éducation nationale, 62,5% d'une génération a donc obtenu le bac cette année, contre 61,7% en 2004. Mais l'objectif de 80% d'une génération arrivant au niveau du bac, fixé par la loi de 1989, n'est pas atteint: le taux est de 69,9%, comme l'an dernier.

#### **88% DES BACHELIERS POURSUIVENT LEURS ÉTUDES MAIS, PARFOIS, S'ORIENTENT MAL**

Après le bac, 88% des jeunes poursuivent des études supérieures mais toutes formations confondues, 14% d'entre eux changent de filière après la première année, une situation qui témoigne plus d'une méconnaissance des formations et des métiers que de soudains changements de vocation.

Une étude de la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale, publiée en ce mois de juillet, montre également que 79,6% des étudiants confirment leur choix initial et 6,5% abandonnent totalement leurs études au cours, ou à l'issue de l'année suivant l'obtention du bac.

**EN BREF :** Le SNUipp-FSU a estimé que la création de 1000 postes d'enseignants, prévue dans le projet de budget 2006 pour 42 700 élèves supplémentaires à la rentrée 2006 ne permettra pas de faire face à la hausse démographique. Cette dotation signifie un poste pour 42 élèves.

## CAHIERS DE VACANCES : QUELLE EFFICACITE ?

C'est la grande course à la compétition durant laquelle les parents inquiets cherchent à maintenir ou améliorer le niveau de leurs enfants.

Selon la récente étude du Haut Conseil à l'évaluation de l'école, 4 écoliers sur 5 recevraient un cahier de vacances et près d'un quart des lycéens suivraient des travaux d'été. Si en 2001, une étude montre qu'ils ont un impact dans les résultats scolaires, leur efficacité varie et les familles ne sont pas à égalité face aux devoirs de vacances (pour raisons de disponibilités ou de niveau scolaire). L'accompagnement familial généralement dans les milieux favorisés permet de bénéficier à temps plein d'un environnement plus favorable et d'activités, (parfois en apparence peu scolaires), qui renforcent les compétences des enfants.

Parallèlement, une industrie de soutien scolaire, aujourd'hui prospère, creuse encore plus les inégalités.

Finalement, le travail scolaire pendant les congés conduit à un renforcement des différences sociales et scolaires de réussite.

C'est la raison pour laquelle il faut développer l'aide aux départs en vacances pour les enfants ne pouvant pas partir.

Alors vive les vacances, point de pénitence, les cahiers au feu...

## A PROPOS DES CONDITIONS D'ACCES A LA CANTINE SCOLAIRE

Parmi les familles qui n'inscrivent pas leurs enfants à la cantine :

- le prix des repas et le bruit dans la cantine sont les raisons souvent citées.

- L'inscription à la cantine sous condition de travail des deux parents (ou du parent en cas de famille monoparentale) est encore refusée à des enfants, compte tenu du nombre de places proposées.

**La FCPE rappelle que ce service doit être proposé par la collectivité à tous les enfants sans exception.**

**La FCPE souligne le rôle éducatif et de socialisation de la restauration scolaire.**

**La commission restauration scolaire tiendra sa réunion le 29/8/2005. Faites nous savoir dès maintenant les problèmes que vous connaissez...**

### 10.000 NON-TITULAIRES AU CHOMAGE

Selon l'AFP, qui cite des sources syndicales, 10.000 enseignants non titulaires perdront leur emploi à la rentrée 2006. Pendant ce temps, des élèves ne sont pas inscrits en maternelle, en 6<sup>ème</sup>, en 4<sup>ème</sup>, en 3<sup>ème</sup>, en 1<sup>ère</sup>..., faute de moyens attribués aux établissements.

## LE PREMIER JOUR DE LA RENTRÉE CONTESTÉ

Le Ministère est-il brouillé avec le calendrier ?

La date de rentrée est le vendredi 2 septembre.

Pour la FCPE, "c'est la démonstration par l'absurde que, malgré nos demandes réitérées, l'administration ne tient absolument pas compte de l'aménagement des rythmes scolaires de l'enfant..."

Dans les internats, cela tourne carrément au ridicule : qui a envie d'envoyer son enfant à l'autre bout de la France pour une journée de rentrée ?". Le ministère estime qu'il lui est impossible de faire autrement.

Mais ne dit-on pas qu'« impossible n'est pas français » ...?

*Pour les écoles de Nice, le doute plane quant au maintien du service de restauration scolaire le premier jour d'école.*

*Certaines écoles ont déjà pris les devants et demandent aux parents si leur enfant sera bien présent le jour J au cas où il n'y aurait pas de cantine. Décidément, tout encourage à l'absentéisme ...*

### Calendrier rentrée scolaire 2005

Semaine	4 jours	5 jours
Rentrée des enseignants	26 août	1 <sup>er</sup> septembre
Rentrée des élèves	29 août	2 septembre

## ACHARNEMENT JUDICIAIRE CONTRE LES LYCÉENS

Une délégation du collectif de soutien aux lycéens inculpés après occupation des locaux et autres modes d'action n'a pas obtenu l'abandon des poursuites judiciaires mais peut-être une levée des sanctions administratives. Le collectif qui réclamait l'amnistie des sanctions déjà prononcées proteste en effet contre les sanctions démesurées prises à l'encontre de lycéens qui ne sont pourtant pas des délinquants et se sont mobilisés contre la loi Fillon adoptée en force et largement rejetée par une bonne partie de l'opinion publique. Par contre, la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les faits graves dont ont été victimes les lycéens et qui sont survenus lors de la manifestation du 8 juin n'a toujours pas été mise en place...

**LA FCPE des Alpes-Maritimes a participé à la souscription en soutien aux lycéens victimes de la répression suite aux manifestations contre la loi Fillon.**

Cet appel de souscription a été lancé pour financer les avocats chargés de défendre les jeunes interpellés lors des manifestations .

Vous pouvez toujours adresser vos dons à :

**FCPE ILE-DE-FRANCE 14 rue d'Astorg 75008 PARIS.**

Les chèques sont à libeller à l'ordre de CDPE Paris- SSL (CDPE75 - souscription de soutien aux lycéens)

Vous pouvez également signer la pétition sur le site de la FCPE Val-de-Marne <http://www.fcpe94.org> demandant l'abandon des sanctions disciplinaires, administratives et pédagogiques contre ces lycéens.

## ELECTION DU BUREAU DU CDPE

### Fonctions

Président : André GAUCHER  
Secrétaire générale : Chantal CARRIE  
Trésorière : Yveline LECUONA  
Vice-présidente : Muriel HOVNANIAN  
Vice-présidente : Céline LACROIX  
Secrétaire adjointe : Martine LECLERC  
Secrétaire adjointe : Stéphanie RENARD  
Trésorière adjointe : Blanche ANSALDO  
Trésorier adjoint : Daniel CAILLIER

## AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5/7/2005

Instances - FCPE Nationale - commission 2nd degré  
Syndicats - maternelle  
Finances - Subventions  
Relations presse  
Commission 1er degré  
Encart Départemental  
Informatisation - Réseau  
Enseignement Professionnel  
Relations lycéens

Membres : Thierry BONNEVAL  
(en charge de l'Aide et l'Intégration Scolaire)  
Geneviève FENOGLIO  
(Zone Education Prioritaire)  
Yves LALUE  
(commission modification statuts départementaux)  
Florence MARTEL (en charge finances)

LA FCPE DÉPARTEMENTALE SERA FERMÉE DU  
LUNDI 8 AOÛT AU VENDREDI 19 AOÛT.

RÉOUVERTURE DU SIEGE  
LE LUNDI 22 AOÛT A 8H30

**Bonnes vacances à tous !**

**La FCPE 06 c'est 33 Administrateurs répartis sur 10 secteurs géographiques pour vous aider.**  
(voir liste jointe).

### 18 ADMINISTRATEURS ÉLUS AU CONGRES DU 25/06/2005

BACCONIN Maurice	BEN AOUISSI Naïma
BRUNO Yvette	CAILLIER Daniel
CARRIE Chantal	CHAILLAN Catherine
CHEVALLIER Michel	FENOGLIO Geneviève
GARNERONE Philippe	LALUE Yves
LECLERC Martine	LECUONA Yveline
LEGROS Thierry	MARTEL Florence
MATHURIN Catherine	METRO Marie-Thérèse
RENARD Stéphanie	VIEL Yan

### ADMINISTRATEURS EN COURS DE MANDAT

ADAMINI Bruno	ANSALDO Blanche
BONNEVAL Thierry	BRIAND Philippe
BRUN Daniel	DEMARS Hélène
GARATTINI Geneviève	GAUCHER André
HOVNANIAN Muriel	LACROIX Céline
MACCARIO Frédéric	MALOUANE Mahjoub
MARCOUL-BRUNE Anne	REVEST Françoise
ZOUBIR Mostafa	

### MATERIEL DE RENTREE

#### LES BULLETINS D'ADHÉSIONS SONT :

##### \* A VOTRE DISPOSITION AU SIEGE

Zone piétonne accessible en voiture de 8h30 à 11h. Sinon parking du Palais de la Méditerranée 3/4 d'heure gratuit (entrée rue du congrès)

##### \* VOUS POUVEZ AUSSI LES RECCUPERER LORS DES REUNIONS DE SECTEURS

**RAPPEL** : Les bulletins d'adhésion des associations destinés aux familles doivent parvenir aux directeurs ou aux chefs d'établissement au plus tard dans les 3 jours suivant la rentrée scolaire afin d'être distribués aux élèves au plus tard à la fin de la première semaine de cours. L'égalité de traitement des associations implique que les opérations de distribution se déroulent simultanément et dans les mêmes conditions. Néanmoins, des documents remis en retard seront distribués dans les meilleurs délais. (Circulaire N°2001-078 du 3-5-2001 chapitre V-1).

### INFOS PRATIQUES

#### AUX CONSEILS LOCAUX

#### ASSEMBLEE GENERALE DE RENTREE

Les Conseils locaux qui souhaitent la présence d'un administrateur départemental à leur assemblée Générale de rentrée (problèmes spécifiques, continuité de l'association, présentation de la FCPE départementale, etc.) peuvent en faire la demande au secrétariat en téléphonant au 04 93 88 50 00.

**Merci de fixer la date de votre AG et de nous adresser vos demandes au plus vite.**

#### Pièces jointes :

1. Motions adoptées au Congrès Départemental le 25 juin 2005 à Nice : maternelle, 2nd degré, antennes relais, construction collège
2. Liste des administrateurs par secteur
3. Communiqué de presse : l'Éducation nationale est-elle toujours un service public ?
4. Lettre ouverte au Ministre de l'Éducation Nationale.
5. Enquête rentrée scolaire maternelle

Bulletin réalisé grâce aux cotisations des adhérents et au soutien financier du Conseil Régional.